



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



EPSSI

**l'École
d'ingénierie
informatique**

Conférence du Conseil Scientifique de l'ESPI

Trajectoires des villes moyennes

Rollon MOUCHEL-BLAISOT

Préfet

Directeur du programme national Action Cœur de Ville
Chargé du pilotage interministériel des Opérations de Revitalisation
de Territoire (ORT)





222 Villes

5 Milliards d'euros

7000 projets sur 5 ans

7 ministères impliqués

3 partenaires financiers



222 territoires
bénéficiaires

● TERRITOIRE RETENU DANS LE PLAN
« ACTION CŒUR DE VILLE »

Sources : CGET • Réalisation : CGET
service cartographie 2018

UNE CONVENTION AVEC L'ÉTAT

Une gouvernance nationale spécifique au ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Un comité de pilotage stratégique ministériel réunit les partenaires et autres ministères concernés.

Une direction nationale du programme qui s'appuie sur le Commissariat général à l'égalité des territoires pour coordonner et animer l'ensemble du dispositif et qui sera intégrée, en janvier 2020, à l'Agence nationale



Mairies et intercommunalités

Le maire, avec le président de l'intercommunalité, pilote la réalisation des actions et assure la maîtrise d'œuvre urbaine du projet.



Partenaires nationaux et régionaux, publics et privés

Ils agissent concrètement dans les périmètres définis par des investissements nouveaux et/ou un renforcement de leurs interventions. Les collectivités régionales ou départementales sont librement associées si elles le souhaitent.

Projet



Services et agences de l'État

Le préfet recueille les expressions d'intérêt, coordonne les services et mobilise les moyens de l'État. Il anime le partenariat localement.



LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

5 axes



La réhabilitation restructuration de l'habitat en centre-ville



Le développement économique et commercial



L'accessibilité, les mobilités et connexions



La mise en valeur de l'espace public et du patrimoine



L'accès aux équipements et services publics

2 priorités transversales



La transition écologique



La participation citoyenne

Calendrier du déploiement du programme

Phase de préparation>
(1 à 6 mois - 2018)

Définition de la stratégie et des objectifs, mise en place de la méthode et du calendrier général.

Phase d'initialisation>
(1 à 24 mois - 2018-2019/2020)

Réalisation du diagnostic et élaboration du plan d'action tout en permettant le financement d'actions déjà prêtes.

Phase de déploiement>
(2019-2020/2022)

Mise en œuvre du projet local.



DES ENRICHISSEMENTS EN CONTINU

Loi ELAN : Opérations de revitalisation du territoire

Fiscalité (Denormandie)

... législatifs et réglementaires...

...par les partenaires et ministères

Financement de l'accès sociale à la propriété

Priorité aux villes ACV dans les appels à projets

Quartiers culturels créatifs

Malraux en ORT

EPARECA en ORT

Partenariats nationaux



Opérations de Revitalisation de Territoires (loi Elan 2018)

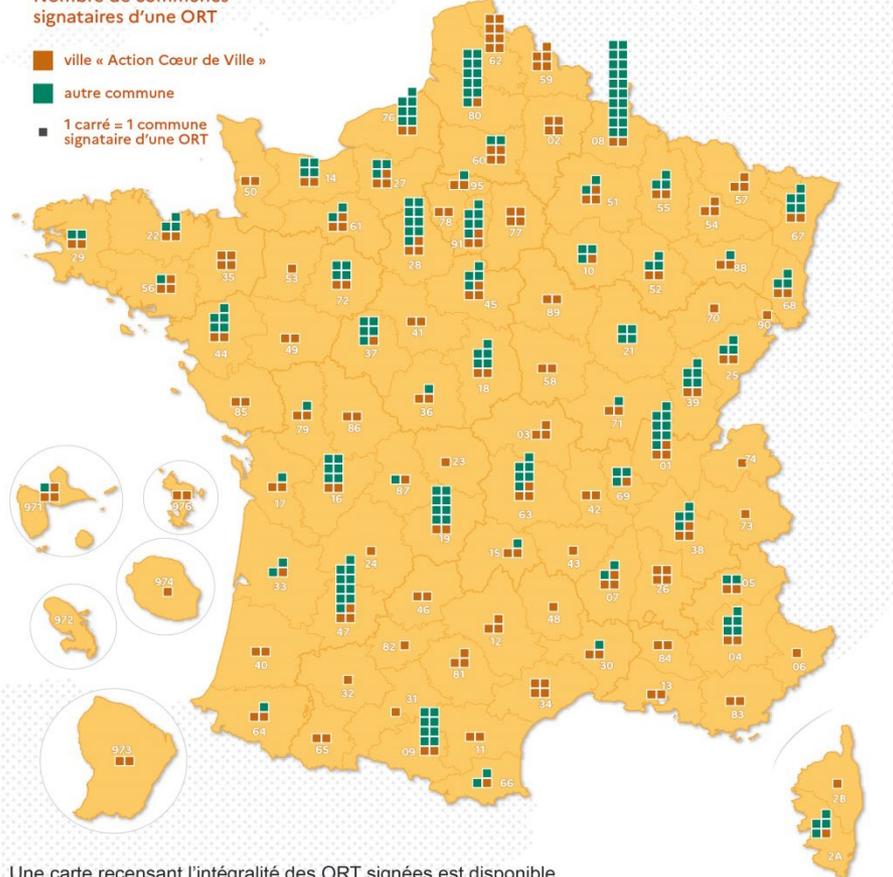
Communes signataires d'une ORT
(opération de revitalisation du territoire)
au 26 avril 2021

Nombre de communes
signataires d'une ORT

■ ville « Action Cœur de Ville »

■ autre commune

■ 1 carré = 1 commune
signataire d'une ORT



Une carte recensant l'intégralité des ORT signées est disponible
sur le site du ministère de la cohésion des territoires, avec des mises à jour régulières
<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/operation-de-revitalisation-de-territoire-ort>

Mettre en place une ORT

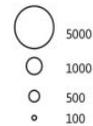
1. **Définir le projet de revitalisation du territoire et ses parties prenantes** (a minima : ville-centre, EPCI, Etat) ;
 2. **Préciser le contenu de la convention** (durée, secteurs, calendrier, financements, gouvernance) ;
 3. **Faire délibérer les collectivités signataires** ;
 4. **Signer la convention d'ORT** avec l'ensemble des partenaires puis la publier.
- Réunion régulière d'un comité de pilotage local sur toute la durée de l'ORT

Objectif : mesurer l'évolution du marché de l'immobilier dans les villes du programme Action Cœur de Ville

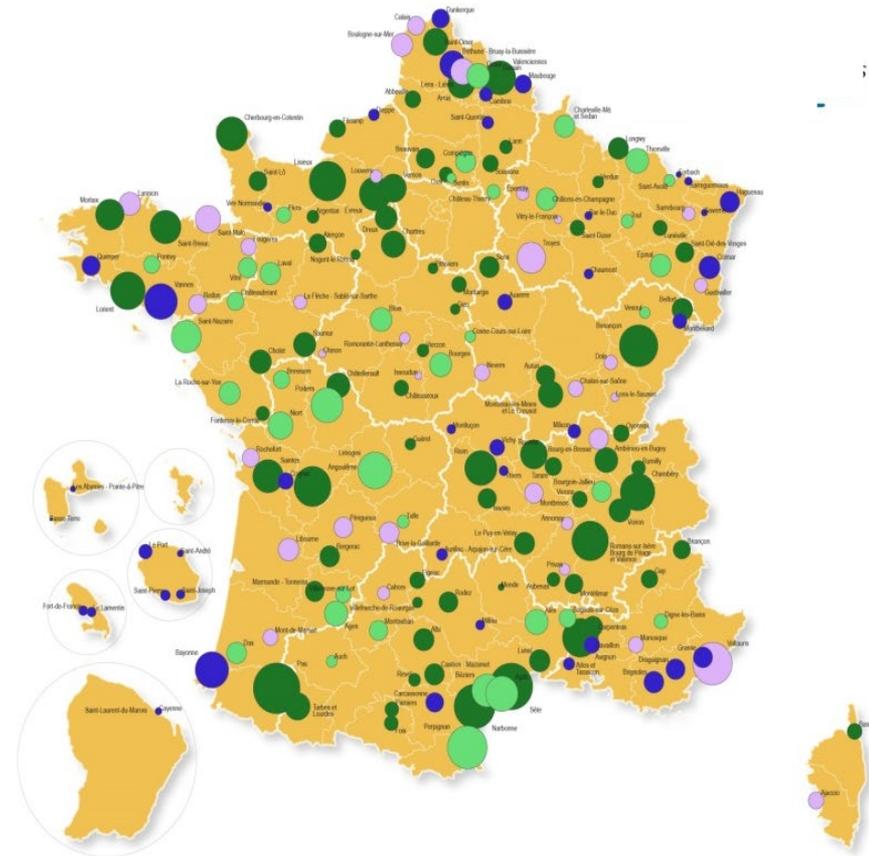
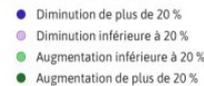
- 67 villes Action cœur de ville sur les 222 (soit 36 % des villes du programme) sont plus dynamiques que le reste de leur EPCI.
- Parmi ces 67 villes, pour 23 territoires (soit 10% des villes du programme) ce sont même les villes-centre qui portent le marché local face à une périphérie qui décroît
- A l'inverse, pour 41% des villes du programme, la périphérie reste plus dynamique que la ville-centre qui maintient ou voit décroître son marché

Volume de ventes de maisons et d'appartements anciens dans les EPCI des villes ACV

Nombre de ventes en 2020 dans l'EPCI



Évolution du volume des ventes entre 2018 et 2020 (en %)





AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Baromètre des territoires sur l'attractivité des villes moyennes Vague 2021



Une très bonne connaissance par les Français : **36% des habitants dans les villes ACV ont entendu parler d'ACV**

1

**Redynamiser les cœurs de ville et
requalifier les périphéries**

2

**Réinventer de nouvelles formes
de densités**

3

**Répondre aux aspirations répétées de
nos patriotes à vivre dans une ville à
taille humaine**


+1 point



**88% habitants des villes moyennes
considèrent qu'habiter dans une ville de taille
moyenne est préférable**

4. Suivi du dispositif Réinventons nos cœurs de villes

Deux ans après l'annonce par la ministre de la cohésion des territoires Jacqueline GOURAULT des **112 villes lauréates ou retenues** suite à la consultation nationale « Réinventons nos cœurs de ville » destinée à accompagner les collectivités ACV souhaitant lancer un appel à projet urbain innovant sur un site emblématique de leur centre-ville, **un premier bilan chiffré, documenté et surtout illustratif a été réalisé.**

Ce document est accessible via ce lien : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-04/RCV_Bilan_2020_web.pdf

Cette initiative inédite pilotée par la direction du programme national ACV, avec l'aide du PUCA qui a été chargé de l'animation bénéficie du soutien des partenaires financiers (Banque des territoires, Action Logement, ANAH), de la Cité de l'architecture et du patrimoine ainsi que du CEREMA.

Ce bilan est d'ores et déjà positif et encourageant ; en effet, au 1er juillet 2021 :



Le catalogue RCV est téléchargeable sur le site de l'ANCT et sur le site du PUCA qui coordonne le dispositif RCV auprès de la direction de programme : http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/reinventons-nos-coeurs-de-ville-a1650.html#sommaire_1

Des « Forums des solutions » sont par ailleurs organisés à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Après un premier cycle de conférences qui s'est déroulé entre septembre 2019 et février 2020, un second cycle a débuté le 22 octobre 2020. Ouverts aux collectivités et services de l'Etat, les Forums des solutions favorisent les échanges sur les expériences innovantes et bonnes pratiques. Reflet du premier cycle des Forums des solutions, l'ouvrage *L'innovation en partage dans les cœurs de ville* est accessible au lien suivant : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-07/ACV_ForumDesSolutions_EXE-v04-BD.pdf

Territoires pilotes de sobriété foncière

Contexte : La direction du programme a lancé, avec le PUCA et le soutien de la DGALN, la démarche expérimentale « Territoires pilotes de sobriété foncière ». Cela concerne les territoires du programme ACV signataires d'une opération de revitalisation du territoire souhaitant expérimenter des démarches de renouvellement urbain innovantes sur leur territoire.

Objectifs :

- Questionner l'usage des sols, bien commun et ressource limitée, leur consommation pour l'urbanisation et leur valeur intrinsèque, financière, agricole, paysagère
- Tester in situ, avec les acteurs locaux, en mobilisant les opérateurs adéquats, des stratégies « zéro artificialisation nette » adaptée à ces territoires
- Démontrer la possibilité ou les limites de l'intensification des usages et des fonctions urbaines, du recyclage foncier et immobilier afin de construire une ville plus attractive, à l'aune des enjeux climatiques et environnementaux, sanitaires et économiques

La publication « Territoires pilotes de sobriété foncière : anticiper, repérer, expérimenter », est sortie le 15 juin dernier et dresse un portrait des territoires engagés dans cette démarche et évoque plus largement les mécanismes de lutte contre l'étalement urbain et des différents modes de développement sobre en foncier des villes à taille humaine.

Retrouvez la publication au lieu ci-dessous :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/territoires-pilotes-de-sobriete-fonciere-guide-de-la-demarche-560>

Cercle des Territoires pionniers de la sobriété foncière : La deuxième rencontre du Cercle des territoires pionniers en sobriété foncière, lieu d'échanges et de suivi de cette initiative, a eu lieu le 15 juin dernier sur le thème suivant « Quelle gouvernance pour plus de sobriété foncière ? » avec la participation des territoires de Grand Poitiers, Dracénie Provence Verdon Agglomération et Grand Angoulême



7. Illustrations concrètes



- Ville : **Châtelleraut**
- Opération : Créer un nouveau quartier de vie en plein cœur de Châtelleraut

La ville de Châtelleraut s'est lancée dans le projet de renouvellement du site site de l'ancienne école de Gendarmerie (Caserne Laâge), foncier emblématique du cœur de ville. C'est une opération de recyclage foncier opéré par l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)

Un projet mixte comprenant une offre de logements diversifiés et l'école nationale de cirque



- Ville : **Vitry**
- Opération : Urbanisme transitoire au Monastère Saint-Nicolas

Le Monastère Saint-Nicolas sera vacant à compter du 1er trimestre 2021, suite au départ de l' AIS 35, propriétaire actuel du site. En attendant qu'un opérateur se rende propriétaire, il est nécessaire d'entretenir, d'occuper et de sécuriser le site. En outre, l'urbanisme transitoire permettra de répondre à des besoins en termes de vie associative, culturel, de développement économique, de commerce, etc.

- Budget : **60 000 €**.



- Ville : **Blois**
- Opération : Aménagement des jardins de la terrasse du Foix

Bénéficiant d'une situation privilégiée, cet espace a été aménagé pour inviter les personnes visitant le Château à se promener, à profiter des espaces verts, à découvrir une vue imprenable sur la Loire.

- Budget: **420 000 € (participation Etat, Région, Département et Agglo).**

7. Illustrations concrètes



- Ville : **Chinon**
- Opération : Espace Paul Huet

Des aménagements ont été réalisés à l'espace Paul-Huet, qui regroupe la bibliothèque, les archives municipales, le centre intercommunal d'action sociale, la Croix-Rouge, le centre d'information et d'orientation et l'inspection de l'Éducation nationale.



- Ville : **Saint-Omer**
- Opération : Mise en place d'une stratégie vélo

La ville a souhaité développer la pratique du vélo en ville avec un programme reprenant notamment les actions suivantes :

- Un plan vélo pour améliorer la mobilité et le stationnement des cyclistes;
- Des stationnements vélos couverts sécurisés avec consigne pour les riverains;
- Des vélos-cargos en libre-service pour répondre aux besoins des familles;
- Un plan « Bien à pied » pour définir des itinéraires sécurisés et arborés.



- Ville : **Alès**
- Opération : Valorisation du Parc du Bosquet : un jardin pédagogique et écologique

Ce lieu sera un excellent support d'animations et de manifestations festives pour tous les Alésiens. Plusieurs réalisations portant sur un ensemble : cheminements Jardin du Bosquet, accès Maison du Développement Durable. Ces aménagements permettront l'appropriation des lieux par tous les publics tout en rendant le site plus accessible à tous.

- Budget : **210 000 €** Ville d'Alès : 20 % Etat au titre de la DPV : 80 %